

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 23

Nachruf: L'abbé Rambaud [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un vide qui existait jusqu'ici, parce qu'il fournira les éléments de la géométrie, et tout l'établissement formera un tout uniforme et harmonique. Il sera l'université des petits, surtout si je parviens à introduire les leçons de chant qui m'occupent.

Il est, d'ailleurs, entendu, que le dessin des arts ne se bornera point à l'imitation et à la mesure des formes. L'instituteur devra à joindre les premières notions sur la matière que l'ouvrier met en œuvre, et sur l'exécution du travail. Ce ne seront pas des traités ; mais quelques idées utiles, placées par occasion.

Tel est le nouveau dessin que je propose. Il y a longtemps que j'en ai conféré avec M. le capitaine-général Lanthen, digne membre de la Chambre des écoles, et nous n'eûmes pas de peine à tomber d'accord pour ce qu'il convenait de faire. Dans notre plan, nous mîmes la figure à sa place. En tête se trouvaient les éléments de la géométrie descriptive.... Mais nous avons à faire à un maître qui est plus artiste qu'instituteur, et qui plaisant aller à son art, n'était guère propre à descendre dans les minutieux détails d'un dessin élémentaire et à intéresser aux arts mécaniques. Le nouveau dessin demande de nouveaux maîtres, et il faut qu'ils soient formés tout exprès pour leur tâche. *(A suivre.)*

L'ABBÉ RAMBAUD

(Suite et fin.)

L'éducateur

Jusqu'à présent, nous avons vu l'abbé Rambaud agir comme directeur spirituel et comme intendant de sa nombreuse famille, il est temps de le considérer sous un autre aspect, celui de maître d'école.

Ici, inclinons-nous bien bas. Il a imaginé une méthode qui, exempte de toute banalité, tend à fortifier chez les enfants, l'habitude de penser par eux-mêmes.

La pédagogie ne s'en préoccupe pas assez sans doute, parce que cette méthode exige, pour réussir, beaucoup d'efforts et une constante application à former des caractères fortement trempés. Les exercices de grammaire apprennent tout juste la pratique de l'orthographe courante ; M. l'abbé Rambaud estime qu'il est plus important d'enseigner aux élèves l'art de combiner de bonne heure des idées philosophiques.

Je m'explique : si vous pouvez vous faire présenter à lui et qu'il vous accompagne dans une visite à ses chers marmots qui sont si joyeux de lui crier dans les cours : Bonjour mon Père ! vous admirerez la bonne installation des classes, l'air ouvert de ce menu peuple.

Les enfants du quartier y accourent. Ils reçoivent une instruction poussée jusqu'aux éléments de la langue anglaise et parfois du latin pour les plus intelligents ; jusqu'au dessin linéaire pour les plus âgés.

Filles et garçons sont confiés à des Sœurs stylées d'après le système de l'abbé Rambaud. La Sœur Jeanne est leur supérieure. Jugement droit et bienveillant, nature calme, esprit sagace, elle

a connu le fondateur de la Cité dès l'origine, le seconde dans ses multiples tentatives et reste pénétrée d'admiration pour l'abondance de ses dons intellectuels, de respect pour l'abnégation de son inépuisable charité. Elle dirige avec une rare habileté la communauté qui comprend douze religieuses et trente élèves que leur docilité et leurs progrès rendent dignes de cette rare sollicitude.

En veut-on des exemples ? Je citerai un gamin de neuf ans qui avait eu pour devoir de tirer les notions abstraites de prudence, de charité, de reconnaissance, de faits de la vie réelle laissés à son libre choix,

L'enfant après avoir bien songé aux incidents familiers desquels découlaient les leçons qu'on lui demandait, s'exprimait ainsi ou à peu près :

« J'ai vu un rassemblement près d'une maison en construction ; un maçon avait fait un échafaudage sans précautions, il était tombé par terre et il était mort, et cela m'a donné l'idée de prudence. — Ce soir, la mère d'un de mes camarades lui avait donné un sou pour acheter un gâteau en venant à l'école chez l'abbé Rambaud, il a vu un autre enfant qui pleurait parce qu'il avait cassé le pot où il portait la soupe de sa mère malade, alors il lui a donné son sou, et moi, cela m'a donné l'idée de charité. — Dimanche passé, nous avons célébré la fête de maman, mes petites sœurs et moi, nous avons appris des compliments et nous l'avons bien embrassée pour toutes ses bontés. Tout le monde était bien content et cela m'a donné l'idée de reconnaissance. »

Cette rédaction entièrement conçue par un écolier peu lettré, comme le démontraient de nombreuses fautes d'orthographe, donne déjà une fière idée de la gymnastique à laquelle sont soumises les intelligences frustes sous la direction de l'abbé Rambaud.

Je regrette de ne pouvoir citer une autre petite thèse due à une fillette d'une douzaine d'années qui faisait ressortir avec beaucoup de finesse la différence entre la beauté et la bonne grâce, et la prééminence de cette dernière.

Dans la même classe, l'économie domestique et les notions culinaires tiennent une place assez large ; chez les garçons d'un âge égal, ce sont les opérations commerciales et de banque, le mécanisme des warrants, etc...

Une pareille éducation, aussi solide du côté utilitaire, que pénétrée à tous les degrés par le sentiment religieux, est fort enviée des parents, cela se comprend du reste. Mais l'abbé Rambaud serait le premier à taxer d'injustice ceux qui négligeraient de faire remonter une bonne part de la popularité aux institutrices formées par ses leçons et qui secondent si excellemment son dessein d'appeler à la vie sociale, des citoyens éclairés et des chrétiens convaincus.

Sous tous les rapports donc, le saint prêtre dont on essayera vainement de retracer le portrait complet et fidèle, tant sa physiologie est complexe, aura été un précurseur. A l'époque où il donna la mesure de son « violent amour » pour le peuple, en dehors de Le Play vaticinant dans le désert, l'instinct de la solidarité, qui devait trois ans plus tard s'exaspérer jusqu'à une série de crimes affolants, était à peine éveillé. Deux dangereux rêveurs, Napoléon III et Emile Ollivier, sacrifiaient seuls à ce dieu inconnu. Le premier prodiguait les subventions aux sociétés ouvrières de production, espérant par là leur communiquer alors les aptitudes directrices. Le second livrait aux masses passionnées, le droit de grève, sans le correctif

nécessaire d'un tribunal arbitral dont les arrêts empêcheraient tout recours à la violence.

Sans tant de bruit ni d'erreurs, M. Camille Rambaud a devancé les penseurs en précisant leurs aspirations, les hommes d'action en leur montrant comment on fait du bien aux petits et aux humbles par l'énergie de la volonté, unie à la tendresse du dévouement.

Coup d'œil sur l'enseignement primaire dans le royaume d'Italie

L'instruction primaire est obligatoire et gratuite dans toutes les communes d'Italie. Elle est donnée à deux degrés : le degré inférieur, qui a trois classes, et le degré supérieur, qui en comprend deux ; chaque classe a une durée d'un an.

Les enfants âgés de 6 ans, qui ne fréquentent aucune école privée ou qui ne reçoivent pas l'instruction dans leur famille, sont tenus de suivre les trois classes inférieures des écoles communales. Cette obligation finit avec la dixième année. Toutefois, les enfants sont autorisés à passer leur examen de sortie à l'âge de 9 ans révolus.

Lorsqu'un enfant s'absente, sans raisons plausibles, du tiers des leçons d'un mois quelconque de l'année scolaire, le syndic déclare le père ou le tuteur en contravention avec la loi. Si dans les huit jours une entente à l'amiable n'est pas survenue, le syndic en réfère au préteur qui fixe l'amende à payer ; cette amende oscille entre 50 cent. et 10 liras. Aussi longtemps que l'amende est en souffrance, le contrevenant ne reçoit ni secours, ni subsides de la commune ou de l'Etat. Le droit de port d'armes lui est également refusé. Les amendes sont employées par les communes en secours et en prix pour les enfants des écoles.

MATIÈRES ENSEIGNÉES. — Dans les classes du degré inférieur, on enseigne la lecture, la calligraphie, les rudiments de la langue nationale, de l'arithmétique, du système métrique, les devoirs de l'homme et du citoyen. L'instruction primaire supérieure comprend : la tenue des livres, la géographie, l'histoire nationale, la connaissance des sciences physiques et naturelles applicables aux usages ordinaires de la vie, la diction, la gymnastique, le dessin, le chant, les travaux manuels, agricoles et à l'aiguille, la science ménagère, les notions de l'hygiène et de l'économie domestique. La vannerie, le cartonnage et le modelage ont été enseignés dans 1116 écoles primaires pendant l'année scolaire 1897-98. Des cours de travaux manuels à l'usage des instituteurs ont été créés à Vercelli. Les inspecteurs doivent faire de sérieux efforts pour développer le goût du travail manuel dans les écoles primaires.

Il y a deux ans, les travaux à l'aiguille et l'économie ména-